



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 19 juin 2014

Les tarifs de l'électricité n'augmenteront pas au 1^{er} août 2014

Ségolène Royal confirme que le Gouvernement a décidé d'annuler l'augmentation des tarifs de l'électricité de 5 % au 1^{er} août 2014, qui avait été décidée par un arrêté daté de 2013.

Les « tarifs réglementés de vente » dont s'acquittent 28 millions de Français n'augmenteront donc pas au 1^{er} août.

En effet, dès son arrivée au ministère, Ségolène Royal avait annoncé la réforme du mode de calcul des tarifs de l'électricité que paient 28 millions de ménages.

Cette réforme passe par un nouveau décret qui sera transmis au Conseil d'Etat. L'avis de la Commission de régulation de l'énergie sera recueilli permettant de faire un bilan au 1^{er} octobre.

Par ailleurs, le principe de ce nouveau mode de calcul est inscrit dans le projet de loi de programmation pour nouveau modèle énergétique français.



Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**